

Image not found or type unknown



Crédit vendeur fond de commerce

Par **olivierdu91_old**, le **27/09/2007** à **17:03**

Bonjour, j'ai acheté un fond de commerce avec un associé en SARL. Nous l'avons acheté en crédit vendeur à la CARPA sur 84 mois. Le délai étant fini, il reste à la société 50 000 € environ de dette à la CARPA que je n'ai pu payer. Je n'ai pas eu de nouvelle d'eux depuis plus de deux ans. J'ai entendu dire, qu'il y avait une loi qui annulait la dette si on avait pas de nouvelle de leur part ou de procédure !!! pouvez-vous me le confirmer et me dire comment trouver cette loi. Cordialement
Olivier